Lampe tempête BAT

Carburant : Pétrole ou essence Puissance : 300 CP Date de fabrication : 1963 à 1967.



La lampe avec ses accessoires : entonnoir et burette à alcool, et la notice en prime.

Cette lampe, copie de Hasag 351 L est originaire de la République Démocratique d'Allemagne (RDA ou DDR). Elle a été achetée dans un surplus militaire, il y a une quinzaine d'années.

Le logo et le nom de BAT ont été enregistrés au début du 20ieme siècle. L'entreprise, Stübgen AG fabriquait des lampes tempètes à mèches plus classiques. Hugo Schneider AG en a pris le contrôle aux environs de 1937. La firme Hasag a été démantelée pour crimes contre l'humanité en 1945.

Dans les mois qui ont suivis la capitulation de l'Allemagne, les autorités russes ont récupéré une grande partie des matières premières et du matériel des usines.

Cette lampe est donc une Hasag, la qualité en moins.

Cette BAT (chauve-souris) ressemble donc comme deux gouttes d'eau à une Hasag 351 L, la qualité des matériaux mis à part. Elle est relativement rustique, construite en acier galvanisé et peinte. Elle est démunie de manomètre de pression.

Une particularité intéressante, elle est donnée pour pouvoir fonctionner au pétrole ou à l'essence, voir avec un mélange des deux carburants.. Le brûleur ressemble pourtant à s'y méprendre à un brûleur à essence. Il est en inox.



Le brûleur à essence de la BAT et son préchauffeur Hasag. Il est en inox.



Allumage de la lampe en 3 photos. On dévisse la petite tige ce qui permet de soulever le couvercle du préchauffeur.



On rempli la coupelle d'alcool avec la burette. Un trou dans le verre facilite cette opération.



On enflamme l'alcool. La forme du couvercle du préchauffeur est fait pour que la flamme lèche bien le générateur.





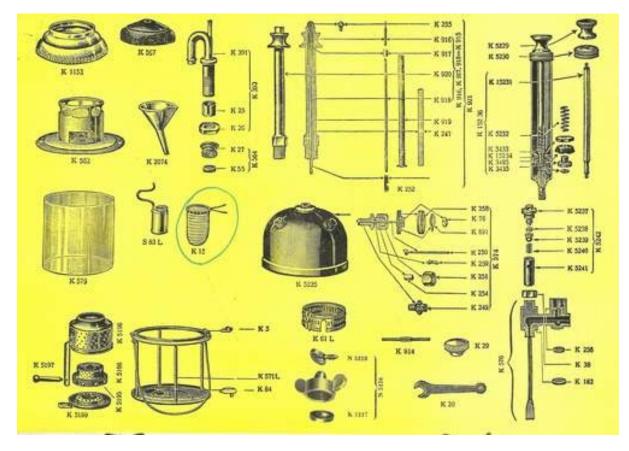
3 minutes de patience, on tourne la manette des gaz et c'est parti!!!



La notice de la lampe BAT

La lampe est équipée d'un verre à trou Raso Therm

Made in Germany



Un éclaté de la lampe On voit bien qu'elle est absolument similaire à la 351L de chez Hasag.





12/08/2017 Copyright Michel Binard